

>>> toute notre offre de service en 1 clic !

A votre service...

TAXE APPRENTISSAGE :

Versez-la aux CFA qui forment vos apprentis !

Dans les prochains jours vous allez régler votre taxe d'apprentissage, seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. Au moment de remplir votre bordereau de versement, précisez bien les coordonnées du CFA auquel vous souhaitez allouer votre contribution.

>>> [contact taxe apprentissage](#)

FORMATION

Vous souhaitez optimiser les performances de votre entreprise, rester à jour sur les nouveautés, vous perfectionner, la CMA organise 60 formations adaptées à vos besoins et à votre secteur d'activité.

>>> [le guide formation 2016](#)



APPRENTISSAGE : recrutez vos apprentis !

C'est le moment de déposer vos offres d'apprentissage pour la rentrée prochaine. Elles seront diffusées sur www.bretagne-alternance.com

>>> [mail service apprentissage](#)

Bon à savoir...

PORTES OUVERTES AU CFA

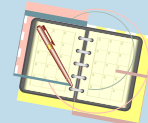
Les jeunes intéressés par l'apprentissage et leurs familles sont invités à venir découvrir les ateliers, laboratoires, salles d'enseignement et espaces de vie du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

- le mercredi 2 mars de 13h30 à 17h
- le samedi 5 mars de 9h à 16h
- le samedi 19 mars de 9h à 16h

Contact : Tél 02 97 63 95 10 >>> [mail CFA](#)



Vos rendez-vous !



« Atelier Ressources Humaines ».

- 26 février à Lorient – de 9h à 11h30

Vous êtes artisan et dirigez une équipe de salariés ? Pour vous aider dans votre rôle de manager, la CMA vous propose un atelier pratique.

Lieu : CMA - ZAC du Bourgneuf - Lorient

Information ou inscription >>> [Atelier RH](#)

« Atelier Transmission ».

- 29 février à Vannes

Un rendez-vous individuel de 45 mn où vous rencontrez simultanément les conseillers de la transmission (expert-comptable, notaire, avocat, banquier, RSI) pour aborder les étapes de la transmission et répondre à vos questions.

Lieu : CMA – Bd des Iles - Vannes

Information ou inscription >>> [Atelier transmission](#)

« Publicité efficace à moindre coût ».

- 29 février et 9 mars à Pontivy - de 9h à 17h

Deux jours de formation pour connaître les bons outils de communication et savoir les utiliser.

Lieu : CMA – rue du Général de Gaulle - Pontivy

Information >>> [formation publicité](#)

« Les risques professionnels : le document unique » - 4 mars à Vannes - de 9h à 17h

Une journée de formation pour connaître les obligations légales pour rédiger votre document unique.

Lieu : CMA – Bd des Iles - Vannes

Information >>> [formation document unique](#)

« Booster votre entreprise grâce à internet ».

- 7 mars à Lorient – 9h/12h + déjeuner

Comment promouvoir votre entreprise sur internet ?

Site internet, réseaux sociaux, e-commerce, ...venez découvrir les bonnes pratiques et les pièges à éviter !

Lieu : CMA - ZAC du Bourgneuf - Lorient

Inscription en ligne >>> [créa-flash](#)

Zoom sur... La prime embauche PME

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 31 décembre 2016, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une **prime à l'embauche annuelle de 2 000 €**.

Conditions : recruter un salarié en CDI ou CDD de 6 mois ou plus, payé entre 1 et 1,3 fois le SMIC.

Cette prime est versée durant les 2 premières années du contrat, soit 4 000 € au total.

A noter ! Ces dispositifs s'ajoutent aux aides déjà existantes, y compris le CICE.

Plus d'informations >>> [site du ministère du travail](#)

EMBAUCHE PME

Dès le 18 janvier 2016